



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E200966

VALABLE JUSQU'AU 06/09/2025

ÉDITÉ LE 26/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2023
Forme juridique : EIRL
Capital : DEPUIS LE 14/09/2024
0

Raison sociale : MONTEILS NICOLAS

1 PASSAGE DU FOUR A PAIN
14700 BONNOEIL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC caen

Téléphone : 06 88 78 58 15
Portable : 06 88 78 58 15

Fax :

Siret : 952 355 741 00010

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés :

Site Internet :

E-mail : nicolas.monteils@laposte.net

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 114143296

Responsabilité légale :
MONTEILS NICOLAS CHEF D'ENTREPRISE

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 114143296

Situation fiscale et sociale : A jour au 14/09/2024

Effectif moyen : 1 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	07/09/2023
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	07/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	07/09/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/09/2023
o Isolation des combles perdus	07/09/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	15/05/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
1109 BOULEVARD CHARLES CROS
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.